



JUDO ORVAULT
Complexe sportif Roger PICAUD
105, Av. Claude Antoine PECCOT
44700 ORVAULT

CONVOCAION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du MARDI 24 JUIN à 20h, au complexe sportif Roger Picaud ; Club House Tennis.

ORDRE du JOUR :

- Rapport moral : nos effectifs.
- Rapport financier, approbation des comptes.
- Nos participations au tournois locaux, et championnats.
- Notre tournoi.
- Quid des travaux annoncés et programmés par la mairie d'Orvault.
- Voyage voyage...
- Notre newsletter.
- Pot de l'amitié.

Les participants à cette AG désireux de voir des questions portées à l'Ordre du jour doivent adresser leur demande au moins dix jours avant la date de l'Assemblée.

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, un quorum de 25 adhérents, à jour de leur cotisation, doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement. Il est rappelé que seuls peuvent participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée, les membres du club âgés d'au moins 16 ans le jour de l'Assemblée et à jour de leur cotisation.

Les parents de Licenciés âgés de moins de 16 ans peuvent participer à l'Assemblée Générale avec voix consultative mais sans droit de vote.

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT VOTRE PARTICIPATION

Si toutefois, cela ne pouvait être le cas, et conformément aux statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix, en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé.

Certain de l'intérêt que vous porterez à cette Assemblée, recevez l'expression de mes sentiments distingués.

Le 10 juin 2025,
Xavier OILLIC, président du JUDO ORVAULT,